

## Compte-rendu Comité de Quartier - Secteur N° 8 - Loos

Vendredi 13 Novembre 2015

**Présents : 19 personnes** - après le vote pour les secteurs = **21 personnes**

**Référents :** Mme Delmache, M. Baes, Mme Motte et M. Beauchamps

**Elus :** Mme Desavoie – Elue référente du secteur 8 ; Mme Le Maire Voituriez (arrivée à 20 H 20).

**Tour de table :** des habitants présents.

Mme DESAVOYE énumère les avancées effectuées par la mairie depuis la mise en place des comités de quartier pour le Secteur 8.

En ce qui concerne l'augmentation de l'éclairage public, la demande a été faite auprès de la Régie Municipale d'Electricité.

Inauguration le 3 Octobre 2015 après l'installation d'un parcours sportif au parc de nature et de loisirs. Continuité de la réhabilitation de la ferme d'ENNEQUIN.

Etude pour la création d'une entrée supplémentaire au parc de nature et de loisirs située rue Guy MOCQUET.

Etude pour la mise en conformité du skate Park au cours de l'année 2016.

Demande d'intervention auprès du Conseil Départemental afin de faire aménager un rondpoint à l'intersection des rues GUESQUIERES ET Ambroise PARE.

**Question :** de l'éclairage Bd de la République qui est faible - les lampadaires sont opaques trop vieux – demande des habitants d'amélioration.

En ce qui concerne la réhabilitation de l'éclairage public de l'allée des champs avec le changement des candélabres qui sont vétustes, il s'avère que le changement des candélabres de la rue du hameau d'ENNEQUIN n'a pas été pris en compte. Pour information, ces deux lotissements ont été réalisés par le même promoteur en l'occurrence la société BOUYGUES Immobilier. Néanmoins, l'opération immobilière groupée de la rue du hameau d'ENNEQUIN a été effectuée au cours de l'année 1985 alors que le lotissement de l'allée des champs a été réalisé en 1987 soit 2 ans après. Il s'agit par ailleurs du même type de candélabres dans les deux lotissements. La rue du hameau d'ENNEQUIN a par ailleurs été classée en voirie publique à la M.E.L. début 1988 lors que l'allée des champs l'a été 3 ans plus tard, soit en 1991. Les résidents de la rue du hameau d'ENNEQUIN n'opposent pas un lotissement par rapport à l'autre, mais en toute logique ayant le même matériel d'éclairage obsolète, il est judicieux et impartial que les deux rues soient traitées de la même manière sachant qu'il y a une antériorité dans la vétusté des produits de la rue du hameau d'ENNEQUIN.

### **Thème 1 : Evolution des comités en 2016 : Idée de fusionner les secteurs 5 et 8.**

**Fusion secteurs 5 et 8** = Ceci pour faciliter la logistique des secteurs. Lors d'une réunion des référents avec les élus de la mairie, il avait été proposé l'idée de fusionner plusieurs secteurs. Car 9 secteurs mobilisent plusieurs agents au sein de la mairie. Etant une expérience, une nouvelle animation, il est normal de s'interroger sur une éventuelle amélioration.

### **Echanges avec les participants :**

Notre secteur s'agrandit

Les surfaces des secteurs sont différentes comment cela a été défini ?

Un équilibre en fonction du nombre d'habitants

Surface de quartiers d'époque

Les Oliveaux quartier divisés par 2 car, c'est un trop grand Quartier

Plus assez de temps pour les questions, si au secteur 5 les participants sont aussi nombreux que nous, problème lors des discussions

Ennequin grandes rues grands passages,

Secteur cinq est constitué de plusieurs petites rues

Nous aurions dû fusionner aussi

Etes-vous favorable à la fusion des secteurs 5 et 8 ?

**Vote des 19 participants :**

**17 personnes : Pour ; 1 personne : Pas d'avis 1 personne : Contre** (« car peut-être pas la réalité des autres quartiers, on est voisin peut – être, mais ce n'est pas forcément les mêmes problèmes, difficultés rencontrées... »).

➡ **Avis favorable à l'unanimité. Se pose la question des titulaires référents ? Elections à prévoir ?**

**Thème 2 : Le carillon du beffroi**

Habitants : « D'où on est on aura du mal de savoir s'il joue la marseillaise... »

« Combien ça coûte ? » - Basé sur le mécénat et les dons - Environ 120.000 euros

Implication par un don,

C'est un projet que la mairie réalisera si elle dispose de fonds suffisants.

➡ **Proposition des habitants :** solliciter les entreprises autour de la ville.

**Thème 3 : Nouvelles collecte des encombrants**

Question des habitants : « Qui est-ce qui paye ? C'est la ville qui paye ? Donc déduction d'impôts possible ? » ;

Le carburant, 2 personnes

Mise en place par des Rdv et créneaux mis en place,

« Il va y avoir des déchèteries sauvages partout dans la ville », « on va se retrouver avec des détritiques partout ! »

Une collecte tout le monde en même temps coutera moins chère que de faire sur du Tout Rdv.

« Système payant les petits chemins ne seront plus desservis », « La communauté urbaine c'est nous quand même ! » ; « Les encombrants tout par, il a des gens qui ramassent tout. Qu'est-ce qui vont faire s'ils ne ramassent plus rien ? »

Problèmes des décharges sauvages

➡ **Seulement une Information de suppression des encombrants, c'est la Mel qui décide - janvier 2016**

**Question des déchets verts :** « Qu'est-ce qu'on en fait après, moi, j'ai un jardin et je n'ai pas de bétailière »

Mairie possibilité d'aller chercher des sacs pour ce genre de déchets

**Idées/ propositions des habitants :**

**Déchets verts :**

Résorption par d'autres solutions par exemple : le compostage, oui, mais pour les grandes quantités, comment fait-on ? »

Au niveau des poubelles : « C'est trop petit ! » Peut-on obtenir des poubelles de capacité plus grande ?

Est-ce que la Mairie ne pourrait pas broyer quelques déchets verts ? Les espaces verts ? les jardiniers de la mairie ?

### **Incivilités / décharges sauvages :**

Appliquer un système d'amende si pas prévu par la législation.

Problèmes d'incivilités, au niveau des déchets, il faudrait mettre un système d'amendes, « Il faut sévir ! »

➔ **Propositions / questions qui doivent être étudiées par la mairie.**

### **Thème 4 : Projet du lycée Duhamel entrée pour aller au parc**

Quel en est le but ? Des gens à pieds oui, mais pas en voiture ?

Est-ce qu'il y a un parking

Un parking derrière

Entre Duhamel et le chemin = il n'y a pas de place

➔ **RDV : à la mairie avec l'article dans le journal proposition d'un terrain de 4 hectares = 4 fois 1 terrain de foot**

### **Thème 5 : L'implantation d'un site pour les gens du voyages**

**Habitants :** « De nouveau on l'apprend par les journaux, à 200 mètres à vol d'oiseaux de l'entrée du parc,

Entre Duhamel et la carrière » ; « Avec les gens du voyage à terme, il n'y a plus de parc, insalubrité, agressions, détériorations... » ; « On a déjà vécu cela, il y avait 90 caravanes, une horreur ! »

Du côté de l'autoroute, le collège Duhamel... Tous les terrains là, sont bourrés de catiches

« C'est la loi Besson, ce sont des populations qui posent problèmes ex : les câbles et autres... »

« Ça va ruiner nos vies, car notre maison va perdre de la valeur, C'est un fait ! »

« C'est mieux chez les autres ! »,

Si pas de proposition, c'est le préfet qui choisira !

C'est un problème qui concerne tout le monde !

Terrain près de la prison = cela a été refusé

Risque chimique pour eux il faut le prévoir.

Groupe électrogène jour et nuit, blocage des rues, les bouches incendies, dans le parc de loisirs, habitants peur qu'on leur vole leur véhicule,

Moins de fréquentation dans le parc,

Carrières devaient être exploitées comme le pour les installations

Prise en charge par l'Etat à 70 %, mais plafonné à 15 000€, les communes devront prendre le reste à leur charge Ici c'est terrain d'accueil

Qui va payer ?

Quid des autres communes qui ne seront pas dotées ?

Problème d'amendes, si pas de terrain d'accueil = risque d'avoir une amende.

L'Etat oblige les communes à payer si cela n'est pas respecté.

En 2002 = 90 caravanes, référer en justice ça sert à rien.

Attention aux représailles pour les habitants à proximité.

La lino va passer par derrière la carrière et de l'autre le lycée Duhamel, ce n'est pas très large

Choix par rapport à la localisation ? C'est la Mel qui a des terrains. Plusieurs terrains ont été proposés, mais ont été refusés par la Dir

Il y a un travail à faire ? Qui choisit la localisation ?

La lino s'en est où ? C'est en projet pour l'instant = la route Sequedin.

Un projet ça évolue.

➡ **Ce thème est interrompu car il a été annoncé la venue de Mme Le Maire un peu plus tard dans la soirée.**

### **Thème 6 : Vitesse des véhicules**

« Réduction à 30 Km/h, pas de panneaux de 07 h 00 à 09 h 30 il n'est pas question de rouler à 30 à l'heure. »

« Les camions à vide, série de camions qui passe à vitesse réduite ça fait du bruit aussi ».

#### ➡ **Propositions :**

Mettre des chicanes ? / Non, car déjà, ça ne circule pas, alors là !

Mettre un revêtement qui absorbe le bruit ?

Question d'un habitant : Un poteau devant l'auto-école, c'est un analyseur d'air. Depuis quand ? =

Un habitant poteau Collé à mon jardin sans être averti ? Là jusque quand ?

Demande d'où vient ce poteau ? A la mairie

Habitante : remettre la circulation à 40 Km / h car je n'arrive pas à respecter le 30 Km / h

La ville à récupérée un radar à la police d'Haubourdin ;

Pendant une semaine, il flashe non stoppe c'est ce qui s'est passé comme expérience à Lomme ;

Dans la rue Guy Mocquet cela pourrait être efficace. A moyen terme cela pourrait être dissuasif

Puis la semaine suivante on change de rue.

Idée de mettre un radar qui clignote rue Guy Mocquet.

Eclairer le panneau par un clignotant.

Idée de le faire une semaine en prévention, puis semaine suivante des amendes

Radar mobile sur une remorque.

***Problème des quads dans les carrières*** : fermeture demandée par la mairie.

Moto cross au rond-point du parc depuis hier soir. Idem ce soir, c'est reparti !

Problème de bruit le samedi à partir de 14 h.

### **Thème 7 : Terrain face à l'entrée du parc de Loisirs**

Ce terrain c'est effondré, il y a quelques années.

Proposition à la mairie – faire un courrier :

Des ruches à abeilles – pédagogie,

Des arbres fruitiers,

Pas de possibilité de stationnement ; car terrain trop fragile.

Catiches sur ce terrain = problèmes, mais pas pour les gens du voyage qui si sont installés une fois,

Un parking paysagé serait bien. Pour véhicules légers - cela serait plus intéressant.

➡ **Propositions** : Des hôtels à insectes, un verger...

**Arrivée de Mme Le Maire à 20 h 20.**

### **Reprise du Thème 5 : L'implantation d'un site pour les gens du voyages**

Les comités de quartier sont des lieux de discussions où émergent les problèmes la municipalité réfléchit

Comité de quartier bon lieu pour prendre la température

Les habitants ne peuvent pas tout décider, cela dépend de différentes compétences

Inquiétudes, questions qui émergent sur le fameux terrain du marronnier des gens du voyage que la commune de Loos doit trouver. Injonction du préfet. La Mel aussi en parle

Textes qui existent qui n'ont pas été appliqués jusqu'à maintenant.

Juillet 2017 ville de plus de 5.000 habitants – Loi Besson – terrain pour accueil gens du voyage  
Schéma départemental d'accueil.

Obligation légale – si pas respecté – le préfet va réquisitionner tel terrain, la friche Danel

La commune qui ne remplit pas ces obligations – c'est l'Etat qui décidera - facturation à la commune après travaux.

Mme Le Maire n'a pas envie de mettre la ville de Loos dans cette situation. Réflexion c'est le meilleur moyen. Mel qui gère ces terrains actuellement. La dépense qui devra être faite par la Mel, (70 % plafonné à 15.000 €)

### **Point de la situation, actuellement et telle qu'exposée en mairie :**

Il y a actuellement 1 700 Roms au lieu de 3 000, il y a 3 ans.

Obligations de la ville de Loos 2011 - 2017 à 3 villes schéma départemental Fâches Thumesnil, Lesquin et Loos ensemble = 33 places. Loos est la ville la plus grande, soit 11 places.

11 places = 11 familles taille des familles ? Non précisée

150 m2 par emplacement – terrain d'environ = 2.000 M2

Quid de la suite après ces 11 places ?

Lesquin a choisi de faire un grand passage de 60 places, cela la dispense de ces 11 places donc les 33 places = seront à partager entre Fâches et Loos

Des propositions ont déjà été faites – réunions à la Mel, cartes, réflexions...

Demande particulière des gens du voyage – prêt du CHR car parents malades pour aller les voir. Ils sont organisés, ils ont leurs syndicats

A proximité de l'autoroute - Zone Seveso, mais pas pour tous

Méthane = aussi zone Seveso

**Habitants :** « Nous ne sommes pas contre, mais loin de chez nous ! ».

### **Terrains envisagés :**

La prison on va reconstruire une prison autour, il y a un périmètre de sécurité à respecter,

A Côté de la prison, à côté de l'abbaye un centre régional administration pénitentiaire

Problèmes de mettre des gens du voyage à côté d'une prison pas possible avec le commerce en tout genre

Rue Paul Doumer site trop sensible, car eau potable risques sanitaires et d'alimentation

Eurasanté oléoduc refuse sous cette mandature ;

### **Situation actuelle proposition venant d'être soumise :**

Terrains vagues éloignés des habitations sont limités – vers le sud de la botte descend plus bas, cela serait possible

Maire de Wattignies a refusé, car ingérable pour lui, car il devra gérer deux camps à proximité

Eurasanté – énormément de catiches – contrainte usine de traitement des eaux lignes à haute tension

A l'Ouest, c'est les Oliveaux.

Kuhlmann – c'est le stockage de l'eau de javel toujours classé seveso 2

Partie du port fluvial – toute petite partie = problème d'accès autorisés car les terrains appartiennent aux voies navigables.

Terrain en dessus du tracé de la Lino le plus loin possible des habitations - Campagne

Le long du chemin de Fléquières qui est long.

A vol d'oiseaux en ligne directe = centre du terrain 745 m du hameau, à 523 m du milieu de l'allée des champs

Les accès - bretelle par rapport à la lino.

Problème de baisse de fréquentation du parc de Loisirs « Plus personne dans le parc »,

Décision pour quand ? = Temporiser un certain temps 2011 – 2017

Demander des assurances – sécuriser notre patrimoine vert (le parc) soit faire une autre proposition

Association de propriétaire + comité de quartier = ça va pourrir la vie, on sait ce que c'est ! Le vivre ensemble c'est impossible ! »

« Perte de l'immobilier, valeur des maisons. Question : Est-ce que vous achèteriez une maison dans ces conditions ? » « Les personnes, ils ont bossé toute leur vie, ils sont français = terrain à proximité des habitations, on va ruiner leur vie, c'est la moitié de la valeur... »

**Question d'un habitant :** Choquer avec votre démarche Mme Le maire = « La personne la mieux placée c'est vous ! Les habitants doivent faire des contrepropositions, ce n'est pas à eux de faire cela ! »

1 habitant : J'habite à 200 mètres du terrain,

Mme Le maire = c'est un argument. « Pas choquant, car je suis en comité de quartier. »

Loos = un espace contraint, le comité de quartier = venir à la rencontre des habitants

Habitants contents que vous concertiez les gens

Question : « Qu'est-ce qu'ils ont fait de leur aire d'accueil chemin d'enquière ? - ils ont tout brûlé.

Eau chaude, école, Wc... »

« A St André – tout a été démonté ! »

Il vaut mieux que nous choissions le terrain – 1<sup>er</sup> message

« Si je ne réponds pas je serai hors la loi – il faut éviter que le préfet intervienne – car situation de sanction donc pas le choix du meilleur terrain ».

« C'est une théorie, car quand les emplacements seront pris cela va déborder ».

Sédentarisation = 2 familles - on a déroger à la loi, ancien maire proposition de sédentariser.

Loos doit fournir 11 places et non pas de sédentariser 11 familles

Proches de Wattignies – terrain à combien de distance sont-ils ? Ils jouxtaient complètement

Les communes s'arrangent entre elles, car ce sont des populations de cultures si différentes pas la bonne solution – car très difficile. 11 emplacements c'est plus gérable.

« En définitif nous les Loosois, qu'est-ce que ça va nous coûter ? »

Pris en charge par la Mel. Ils doivent payer leur eau, leur électricité comme dans un camping...

Il faut que j'arrive avec des arguments, et des propositions - sensibilité sur le zonage du terrain

On peut créer une bretelle, au chemin de fléquières

« Le préfet est-ce qu'il va envoyer les forces de l'ordre s'il y a un problème ? Comme cela s'est passé sur l'autoroute en France récemment ? »

Justice à 2 vitesses.

« Ils vont ruiner notre vie. Vente de la maison la moitié de la valeur marchande... »

« Qu'est-ce que vous proposez de sensé ? »

« J'aimerais bien savoir ce qu'il y a d'enterrer en dessous de ces carrières (pelleteuses la nuit, mais pas le jour – des camions citernes » « Que se passe-t-il dans ces carrières ? »

Sur ces zones de champs captant

95 % des terrains appartiennent à la Mel : « Comment va faire le fermier ? - il louait ses champs ».

**Question d'un habitant :** Comment M. Le Maire d'Haubourdin fait-il ?

Pas de gros terrain = c'est une certitude - car ingérable !

➔ **Les participants sont contents que Mme Voituriez – Maire de Loos concerte les habitants du quartier.**

**Mme Le Maire va recevoir une première délégation d'habitants le lendemain en mairie.**

Cartographie des terrains de la Mel - Cartes plus grandes - c'est un premier contact.

Discussion avec les habitants du quartier rien n'est arrêté aujourd'hui. Dossier qui commence à affleurer. Mme Le maire va également se rapprocher du maire d'Haubourdin

### Questions diverses :

M. Baes pose la question du Poteau – devant chez lui et un autre habitant peut-être un analyseur d'air ?

Mme Le maire va vérifier le pourquoi, de la présence de ce poteau et la durée...

### **Question d'internet**

La fibre internet à Loos, ville connectée

Pas de solution chez Orange, et Numéricâble – la régie d'électricité de Loos ne veut pas s'en occuper

Question remise à l'ordre du jour de Janvier 2016

Procédure en ce moment entre Numéricâble et les différents opérateurs

➔ **L'élu spécialiste en internet pourrait venir au prochain comité de ce secteur c'est M. Nicolas Deterpigny.**

*Remerciements à Tous et à Mme Le maire pour sa présence, ce soir.*

*Fin de la réunion à 22 h15.*